



Le jeudi 26 juin 2014 à 20 h 00, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Christiane DECANTER-CAULLET.

Date de la convocation : le 20 juin 2014 - Nombre de membres en exercice : 29

Présents : M. Patrick DELEBARRE, Maire, Mme Christiane DECANTER-CAULLET, M. Pierre ZIMMERMANN, Mme Pierrette MAILLARD, M. Bernard JEAN-BAPTISTE, Mme Anne-Catherine DERVILLE, MM. Alain FAUVARQUE, Xavier RUYANT, Adjoints au Maire, Mme Marie-Paule LEPERS, MM. Pierre BOURGOIS, Jean-Max LEFEBVRE, Mme Colette GRASER, MM. Xavier BASSELET, Stéphane DELANNOY, Didier DUPE, Mmes Karine BOPPE, Nathalie HERBAUX, MM. Eric DESREUMAUX, Dominique SERGENT, Riquier WILLOQUET, Mmes VIENNE épouse DUTOIT Karine, Aurélie VERNIER

Absents excusés (ayant donné pouvoir) : Mme Danièle PETIT (à Mme Christiane DECANTER-CAULLET), Mme Marie-France TAILLEFER (à M. Pierre BOURGOIS), M. Claude LAMARCQ (à M. Jean-Max LEFEBVRE), Mme Martine FOULON (à Mme Nathalie HERBAUX), Mme Dong NGUYEN-RODRIGUEZ (à M. Dominique SERGENT)

Absent excusé : M. Alexandre MEZIERE

Absente : Mme Delphine BERNADAT

N° 14-4-28

Jeunesse

Aides financières aux
Projets de jeunes

Rapport de M. Eric DESREUMAUX
Conseillers délégué à la Jeunesse

Dans le cadre de la politique jeunesse, il a été décidé que la commune pourrait aider les initiatives des jeunes au travers d'une aide financière à projets.

Deux projets ont été exposés :

- une équipe de quatre compagnons, jeunes adhérents des scouts et guides de France en partenariat avec l'association « Shakti Népal » de Villeneuve d'Ascq a pour objectif d'effectuer un séjour du 1^{er} au 27 août 2014 au village de Bhaishepati (Katmandou) pour effectuer des travaux de restauration de l'école, animer des temps pour les enfants et réaliser du soutien scolaire.
- Melle Yvick Balloy, éducatrice de jeunes enfants, est actuellement en poste, en tant que bénévole, pendant sept mois dans la ville de Cotonou au Bénin.

Suite proposition du conseil municipal des jeunes, nous demandons au conseil municipal d'accepter le versement de 900 € répartis comme suit :

- 300 € pour l'équipe de quatre compagnons et jeunes d'adhérents des scouts et guides de France.
- 600 € pour Melle Yvick Balloy.

Les dépenses correspondantes seront imputées au budget de l'exercice courant.

Travaux préparatoires
Conseil d'Administration du 10 juin 2014
Commission Générale du 19 juin 2014



Le conseil
adhère à la proposition ci-dessus
et a délibéré en séance du Conseil
Certifié conforme
Le Maire